

LA PRATIQUE DE L'AUDIT ENVIRONNEMENTAL DANS L'ENTREPRISE ALGÉRIENNE : PROCESSUS ET APPORTS

ممارسة التدقيق البيئي في المؤسسة الجزائرية: العمليات والمساهمات

Imed Eddine Brachene
FSECSG

Université Mohhamed Seddik Ben Yahia
Jijel-Algerie
hocibell@hotmail.com

Yasser Abderrahmane
FSECSG

Université Mohhamed Seddik Ben Yahia
Jijel-Algerie

Résumé :

Cette étude cherche à mettre en lumière le déroulement de l'audit environnemental au sein l'entreprise NAFTAL, ainsi que sa contribution dans la prévention contre les risques environnementaux liés aux activités de stockage et d'expédition des produits carburants exploitées par cette entreprise, et considérées comme potentiellement polluantes.

Les données relatives à notre étude, ont été collectées à travers les entretiens effectués avec le personnel concerné, ainsi que les informations recueillies des documents internes de l'entreprise, tels que les rapports et les études.

Cette étude a démontré que l'audit environnemental contribue considérablement dans la prévention contre la pollution au sein de NAFTAL, à travers les actions qu'elle mène.

Mots clés : Audit environnemental, processus de l'audit, apports de l'audit environnemental, aspects environnementaux, Naftal .

ملخص:

تسعى هذه الدراسة إلى تسليط الضوء على إجراء التدقيق البيئي في مؤسسة نפטال NAFTAL وكذلك مساهمتها في الوقاية من المخاطر البيئية المتعلقة بنشاطها، المتمثل في تخزين وشحن منتجات الوقود، والتي تعتبر محتملة التلوث. من أجل جمع المعطيات المرتبطة بدراستنا، تمت الاستعانة بأداة المقابلة وبالمعلومات المستخرجة من سجلات المؤسسة من تقارير ودراسات.

خلصت الدراسة إلى أن التدقيق البيئي يساهم مساهمة كبيرة في الوقاية من التلوث والمخاطر البيئية في مؤسسة NAFTAL من خلال المهام التي يقوم بها.

الكلمات المفتاحية: التدقيق البيئي، إجراءات التدقيق، مساهمات التدقيق البيئي، الجوانب البيئية، Naftal

Introduction :

L'intégration de la dimension environnementale au sein de l'entreprise, faisant suite à l'émergence de la notion de développement durable et venant en réponse à la prise de conscience croissante des problèmes environnementaux, a incité l'entreprise à aller vers l'amélioration continue de sa performance environnementale, chose qui s'est traduite par l'adoption de nouveaux outils de gestion permettant d'identifier les aspects environnementaux liés aux activités exercées par l'entreprise et de mesurer leur impacts sur la nature. Cet état de fait a contribué au développement de la fonction « audit », qui a vu son champ d'action s'élargir, incluant ainsi les aspects environnementaux liés aux activités de l'entreprise, permettant par l'occasion l'émergence de l'audit environnemental.

I. L'audit environnemental :

1. Définitions :

Le ministère canadien de l'environnement définit un audit comme une évaluation interne qu'effectuent les sociétés et les services administratifs publics afin de vérifier qu'ils respectent les exigences de leur réglementation et leur propre politique et norme interne. Cette évaluation commanditée volontairement par les sociétés, les administrations et les politiques peut être réalisée soit par les employés de la société soit par des agents externes. L'audit environnemental diffère de l'étude d'impact environnementale (EIE) en ce qu'il s'intéresse à des activités ou à des installations déjà existantes¹.

Pour Biseau, «L'audit environnemental d'une entreprise industrielle peut être défini comme une évaluation périodique et systématique, documentée et objective de l'organisation, des systèmes de gestion et de la performance des équipements mis en place pour assurer la protection de l'environnement. Il est réalisé dans le but de faciliter le contrôle par la direction de l'entreprise de ses pratiques environnementales, de veiller à leur conformité environnementale et de se doter d'un argument commercial supplémentaire par rapport à la concurrence»².

Pour Lepage-Jessua l'audit environnemental, « est un outil de management qui a pour objet d'apprécier, à un moment donné du temps, l'impact que tout ou partie de la production ou de l'existence d'une entreprise est susceptible, directement ou indirectement, de

générer sur l'environnement ». Un audit environnemental peut être appliqué à tous les types d'investissement du moment que l'activité considérée est en cours d'exploitation. On peut très bien réaliser un audit général comme il est aussi possible de mener un audit beaucoup plus pointu sur un sous secteur particulier, à l'exemple du volet déchets³.

De ce qui précède, nous pouvons dire que l'audit environnemental est un outil de gestion qui se présente comme un examen méthodique des informations environnementales relatives à une activité économique, à un site ou à un volet donné en vue de montrer sa conformité par rapport à une réglementation ou à une exigence donnée ou de trouver une voie pour y parvenir.

2. Objectifs de l'audit environnemental :

L'audit d'environnement est un outil de gestion et se propose les principaux objectifs ci-après⁴:

- Evaluer les résultats des systèmes et matériels de gestion de l'environnement;
- Vérifier le respect de la législation et réglementation nationale, locale ou autre;
- Mesurer le degré de maîtrise des problèmes environnementaux;
- Identifier les actions correctrices;
- Rédiger des comptes par rapport à un dysfonctionnement.

3. Types d'audits :

Selon Mesmin TCHINDJANG Il existe 04 grands types d'audits⁵:

- l'audit de cession effectué lors d'une cession d'un projet ou une entreprise à une autre personne. Cet audit identifie les impacts des activités sur l'environnement et les zones polluées ;
- l'audit de cessation d'activités effectué à la fin des activités d'un projet ou d'une entreprise. Cet audit définit et évalue les mesures de remise en état du site ;
- l'audit de faisabilité en vue de la norme ISO 1400. Cet audit identifie les impacts environnementaux de l'entreprise qui veut accéder à cette norme, identifie les non-conformités environnementales et définit les moyens à mettre en œuvre pour satisfaire aux exigences de la norme ;

- l'audit du Système de Management Environnemental (SME). Cet audit est fait pour les entreprises ou sociétés engagées dans la norme ISO 14001 pour contrôler si le SME du site ou de l'organisation est conforme à la norme.

En plus des ces formes citées plus haut, Angèle Renaud y ajoute deux autres types⁶ :

- L'audit du rapport environnement : l'entreprise publie dans son rapport annuel des informations sur sa gestion environnementale. Elle publie également un rapport spécifique qui présente de manière détaillée les objectifs, les actions menées pour améliorer les performances environnementales de ses produits et sites industriels ainsi que les résultats obtenus ;
- L'audit de conformité réglementaire qui permet d'évaluer le niveau de conformité au regard des textes juridiques applicables à l'entreprise et de corriger les éventuelles infractions détectées.

5. Déroulement de l'audit environnemental :

L'audit environnemental se fait en trois phases détaillées ci-après : ⁷

5.1. Première phase : la préparation de l'audit :

Lors de cette phase, les activités suivantes sont réalisées :

- l'entretien avec la direction de l'établissement au cours duquel l'objectif général de la mission est défini ;
- la prise de connaissance des documents pertinents existants ;
- l'organisation matérielle de l'audit, qui comprend la segmentation de l'établissement en sous-ensembles, la présentation des interlocuteurs de l'organisme et l'établissement d'un plan de visites ;
- l'enquête préliminaire ;
- la définition du champ d'application de l'audit.

5.2. Deuxième phase : l'audit proprement dit.

Cette phase comprend trois étapes :

5.2.1. La visite du site

La visite du site vise à atteindre les objectifs suivants :

- la compréhension des systèmes de gestion environnementale en vigueur. En fonction du type d'entreprise, on visitera les ateliers de production, les magasins, les zones de stockage, etc. ;
- l'identification de l'origine et des sources de pollution (par nature et par type) ;
- l'identification des risques (par nature et par cause) ;
- l'entretien avec le personnel travaillant sur le site ;
- les réunions avec les populations riveraines du site ;
- l'examen des documents permettant d'évaluer les performances environnementales (registre, procédures écrites, infractions à la réglementation).

5.2.2 Le diagnostic environnemental de l'organisation

Ce diagnostic permet d'évaluer les points forts et les points faibles des systèmes de gestion. Elle évalue également les performances environnementales par rapport aux normes applicables ainsi que la fréquence et la gravité des pollutions et risques. De même, il permet de relever les contraintes économiques.

5.2.3. Le rapport de l'audit :

Il a pour objectif de fournir à la direction des informations factuelles sur les performances environnementales du site et de produire un plan d'action correcteur au regard des points faibles identifiés dans le diagnostic.

5.3. Troisième phase : le suivi de l'audit.

Le suivi de l'audit a pour objectif de garantir la suite des résultats de l'audit. Il consiste à mettre en place des mécanismes appropriés et à établir une périodicité adéquate en fonction de la taille et de la complexité des activités, du volume des émissions, du degré d'importance et d'urgence des problèmes.

6. Avantages de l'audit environnemental

L'audit environnemental est un outil de gestion de l'entreprise qui présente plusieurs avantages, dont ⁸ :

- Aider à développer les mesures de protection de l'environnement, mais aussi contribuer, tout en fournissant des preuves, au respect

des lois, des règlements, ainsi que des normes et règles de la société ;

- Permettre une vérification indépendante, mettre en évidence les points sensibles et avertir la direction d'éventuels problèmes futurs ;
- Fonctionner comme un outil de gestion fournissant des informations sur le positionnement de l'entreprise par rapport à l'environnement ;
- Donner une vision à moyen et long termes qui permet de suivre l'évolution d'une usine en matière de protection de l'environnement, notamment par une mise à jour régulière des informations contenues dans l'audit ;
- Améliorer la politique de la direction et crédibiliser ses efforts en matière de protection de l'environnement ;
- Concilier les objectifs économiques et la protection de l'environnement ;
- Evaluer la conformité de l'entreprise avec les normes édictées et avec sa propre politique environnementale ;
- Faciliter le contrôle opérationnel des pratiques susceptibles d'avoir des incidences sur l'environnement ;
- Mettre en évidence les impacts négatifs et d'y apporter des mesures correctives ;
- Améliorer la qualité de l'environnement et par conséquent éviter les problèmes avec l'administration (amendes, risque de fermeture de l'entreprise) ;
- Améliorer les performances techniques et la productivité de l'entreprise (par exemple, la réduction de la consommation de l'énergie, le recyclage et la réutilisation des eaux usées ou de certaines catégories de déchets).

II. Contribution de l'audit environnemental dans la prévention contre la pollution au sein de NAFTAL District carburant de Constantine :

L'activité exploitée au niveau du district de Constantine et l'entrepôt qui y est rattaché est le stockage et l'expédition des produits carburants (gasoil, essence et Jet A1).

L'approvisionnement de l'entrepôt en produits s'effectue par pipeline et par wagons, venant principalement de la raffinerie de Skikda. Ils sont distribués dans les wilayas de Constantine, Mila, Oum El Bouaghi, Guelma (Oued Zenati), Khenchela, Sétif et Bordj Bou Arreridj.

Le jet A1, qui est stocké dans l'entrepôt, est destiné pour les avions de l'aéroport de Constantine.

1. Identification et évaluation des aspects et impacts environnementaux liés à l'activité installée :

Les aspects environnementaux sont identifiés en analysant les interactions entre l'activité exploitée et les composantes environnementales du milieu. Cette activité est considérée comme source pouvant engendrer des changements d'une ou de plusieurs composantes environnementales sensibles.

Chaque élément de l'activité est examiné en fonction de ses effets potentiels sur chacune des composantes de l'environnement. Les interactions possibles entre les différentes composantes environnementales sont à considérer.

Les sources d'impact potentielles sont notamment liées :

- Au fonctionnement des équipements (les rejets dans l'atmosphère, les rejets liquides, la gestion des déchets et des matières dangereuses etc.) ;
- Aux travaux d'entretien des équipements et éventuellement de réfection des équipements au cours de leur vie utile.

Les composantes de l'environnement susceptibles d'être touchées par l'activité peuvent être divisées en trois milieux : physique, biologique et humain, ils correspondent aux éléments sensibles de la zone d'étude.

La méthode d'évaluation des impacts repose essentiellement sur l'appréciation de la valeur des composantes environnementales. Cette appréciation est basée sur des critères bien définis tels que la **nature, le type, l'intensité, l'étendue, la durée et le degré de perturbation.**

Les effets appréhendés des impacts sur chacune de ces composantes seront soit positifs soit négatifs et dans certains cas sans effet.

1.1. Description, évaluation et analyse des impacts environnementaux :

Le principal impact attendu de l'activité de stockage et de distribution sur le milieu extérieur est le risque de déversement accidentel d'hydrocarbure ou une fuite importante survenue à cause d'une défaillance technique ou autre.

Les impacts d'un déversement accidentel d'hydrocarbures peuvent concerner différents milieux récepteurs sensibles :

1.1.1. Milieu physique

Le milieu physique environnant est décrit dans l'optique d'une évaluation des impacts qu'il pouvait subir par cette activité, ainsi que les effets de ce milieu sur les infrastructures de l'entrepôt. Les principales composantes de ce milieu sont :

A. Qualité de l'air

L'activité du stockage et de distribution ne rejette pas de polluants, en continu à travers une cheminée, dans l'atmosphère, cependant, les COVs (Composés Organiques volatils) sont les seuls polluants susceptibles d'être émis dans ce type d'activité.

Dans le cas d'un déversement accidentel suite aux pertes de confinement, il pourra y avoir la propagation par évaporation de composés organiques volatils et notamment en période de chaleur. Dans ce cas l'intensité de l'impact dépend de l'importance du déversement, en terme d'étendu, l'impact ne peut être que local, ceci dépend de la durée d'exposition aussi qui est intermittente (imputable à l'accident).

Le tableau N°01 récapitule l'évaluation de l'impact dans deux situations différentes à savoir ; en fonctionnement normal du dépôt et dans le cas où un accident survient (situation anormale).

TABLEAU N°01 : IMPACT SUR LA QUALITE D’AIR

Critère (Evaluation impact)	Fonctionnement normal	Fonctionnement anormal (important déversement des HC)
Nature	Effet sur la qualité de l’air	Effet sur la qualité de l’air
Type	Impact direct	Impact direct
Degré de perturbation	Ne peut être déterminé	Moyen à fort
Etendue	--	Locale
Intensité	--	Forte
Persistance	--	Moyenne à forte
importance	--	Significative
Durée	--	Moyenne

Source : Rapport d’audit environnemental du dépôt de stockage de carburants du district carburant de Constantine, Bureau d’étude Macro Consulting Invest, 2015, P.42.

B. Milieu hydrique

Il n’y a pas de sources de rejets liquides pollués directs, provenant de l’entrepôt, de nature à modifier la qualité de l’eau.

L’entrepôt dispose d’infrastructures suffisantes permettant de purifier les eaux polluées huileuses (station de traitement), malheureusement elle est à l’arrêt.

Dans le cas d’un déversement accidentel de carburant ou d’une fuite importante, le milieu hydrique ne sera pas affecté car les réservoirs sont équipés d’une rétention qui est reliée à la station de traitement.

Le tableau N°02 récapitule l’évaluation de l’impact dans deux situations différentes à savoir, en fonctionnement normal et dans le cas où un accident survient (situation anormale).

TABLEAU N°02 : IMPACT SUR LE MILIEU HYDRIQUE

Critère (Evaluation impact)	Fonctionnement normal	Fonctionnement anormal (important déversement des HC)
Nature	Effet sur la qualité des eaux de mer	Effet sur la qualité des eaux de mer
Type	Impact direct	Impact direct
Degré de perturbation	Aucune perturbation	Faible
Etendue	--	--
Intensité	Nulle	Faible
Persistance	Aucune	Faible

Importance	Non significative	Non Significative
Durée	--	--

Source :Rapport d'audit environnemental du dépôt de stockage de carburants du district carburant de Constantine, Bureau d'étude Macro Consulting Investi, 2015, P. 43.

C. Qualité des sols

En fonctionnement normal, l'activité n'a pas d'effet sur la qualité du sol de point de vu environnemental, l'impact est non significatif.

En situation de dysfonctionnement l'existence du béton protège le sol, mais celui-ci est absent dans la cuvette de rétention.

Le tableau N°03 récapitule l'évaluation de l'impact dans deux situations différentes à savoir, en fonctionnement normal et dans le cas où un accident surviendrait.

TABLEAU N°03 : IMPACT SUR LA QUALITE DES SOLS

Critère (Evaluation impact)	Fonctionnement normal	Fonctionnement anormal (important déversement des HC)
Nature	Effet sur la qualité des sols	Effet sur la qualité des sols
Type	Impact direct	Impact direct
Degré de perturbation	Faible	Moyen à élevé si le sol de la cuvette sera affecté
Etendue	--	Ponctuelle
Intensité	Faible	Moyenne
Persistance	Faible	moyenne
Importance	Non significative	Significative
Durée	--	--

Source : Rapport d'audit environnemental du dépôt de stockage de carburants du district carburant de Constantine, Bureau d'étude Macro Consulting Invest, 2015, P.43.

1.1.2. Milieu biologique

L'exploitation du site en fonctionnement normal (actuel) est sans effets sur la faune et la flore.

Le tableau N°04 récapitule l'évaluation de l'impact dans deux situations différentes à savoir, en fonctionnement normal et dans le cas où un accident surviendrait (situation anormale).

TABLEAU N°04 : IMPACT SUR LE MILIEU BIOLOGIQUE

Critère (Evaluation impact)	Fonctionnement normal	FONCTIONNEMENT ANORMAL (important déversement des HC)
NATURE	Effet sur la qualité de la faune et la flore	Effet sur la qualité de la faune et la flore
Type	Impact indirect	Impact indirect
Degré de perturbation	Faible	Faible
Etendue	--	Ponctuelle
Intensité	Nulle	Faible
Persistance	Aucune	faible
Importance	Non significative	Non significative
Durée	--	--

Source : Rapport d’audit environnemental du dépôt de stockage de carburants du district carburant de Constantine, Bureau d’étude Macro Consulting Invest, 2015, P. 44.

Afin de synthétiser ce qui a été dit concernant les impacts environnementaux, nous regroupons dans le tableau N°05 les valeurs de ces impacts relatifs à l’activité sur les composantes de l’environnement, dans deux situations différentes.

TABLEAU N°05 : VALEURS DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Composante de l’environnement	Evaluation des impacts	
	Fonctionnement normal	Fuite ou déversement d’hydrocarbure
Milieu physique 1) Qualité de l’air 2) Milieu hydrique 3) Qualité des sols	Impact non significatif	Impact significatif
Milieu Biologique 1) Faune 2) Flore	Impact non significatif	Impact non significatif

Source : Rapport d’audit environnemental du dépôt de stockage de carburants du district carburant de Constantine, Bureau d’étude Macro Consulting Invest, 2015, P. 46.

2. Mesures de prévention, d’atténuation et recommandations :

L’atténuation des impacts négatifs vise à permettre la meilleure intégration possible de l’activité dans le milieu récepteur.

Dans ce qui a précédé nous avons établis que les impacts de l’activité sur les différentes composantes de l’environnement ne sont pas significatifs en fonctionnement normal et significatif en

fonctionnement anormal, par conséquent des mesures visant à minimiser ou d'éliminer ces impacts sont nécessaires.

Dans ce qui suit, nous présentons les mesures de prévention existantes et adoptées lors de la conception et la construction de l'entrepôt, qui seront complétées éventuellement par d'autres mesures d'atténuation et des recommandations visant à réduire ou à éliminer les impacts négatifs dus à l'activité exercée, ainsi que les mesures destinées à maximiser les impacts positifs.

2.1. Mesures compensatoires contre la pollution du sol et sous sol :

Les mesures préventives, liées à la conception, contre les déversements accidentels des hydrocarbures, et notamment celles relatives à une perte de confinement, ont été prises en compte, en effet les instruments installés sur les cuves de stockage sont conçues de manière à contrôler les niveaux de liquides dans les bacs et la présence d'une cuvette de rétention permet de retenir les produits déversés.

Dans le cas où un déversement accidentel de carburant surviendrait, les responsables chargés de la sécurité seront immédiatement avisés et les mesures nécessaires pour stopper la fuite ou pour confiner et récupérer le produit déversé seront entreprises sans délai (selon le plan adopté).

TABLEAU N°06 : INSUFFISANCES LIÉES À LA POLLUTION DU SOL

Infrastructure/Equipement	Aspect négatif
Cuvette de rétention	Sol naturel non étanche
Sol pompe N°19	Taches

Source : réalisé par les chercheurs.

Plan d'action :

- Evacuer les parties du sol montrant des taches de produits;
- Rendre le sol étanche en le couvrant par une couche de béton ;
- Réaliser des essais d'étanchéité pour s'assurer de l'efficacité de l'opération ;
- Installer des récipients contenant un produit absorbant (sable) ;
- Procéder au nettoyage de sol.

2.2. Mesures compensatoires contre les émissions des composés organiques volatils :

Les émissions peuvent avoir lieu pendant les opérations de stockage, les opérations de chargement de camions citernes et à travers des équipements présentant de fuites.

En ce qui concerne le stockage, la mesure compensatoire installée au cours de la conception consiste en l'installation d'un reniflard, permettant d'isoler l'évent des cuves et l'air ambiant.

Les émissions des composés organiques volatils au cours des opérations de chargement ont été modélisées et les résultats obtenus ont montré qu'une certaine quantité de COVs est émise.

2.3. Mesures compensatoires contre la pollution des eaux :

Les mesures préventives prises lors de la conception de l'entrepôt contre la pollution des eaux superficielles et souterraines sont :

- L'imperméabilisation des zones de manipulation des hydrocarbures ; le sol est couvert par des couches de béton.
- L'acheminement des eaux polluées et liquides déversés accidentellement vers l'unité de traitement des effluents liquides.

Notons que des insuffisances sont à signaler :

- La perméabilité de sol du lieu d'implantation des réservoirs (le sol de la cuvette de rétention qui n'est pas en béton).

Tableau N°07 : Insuffisances liées à la pollution des eaux

Infrastructure/Équipement	Aspect négatif
Cuvette de rétention	Perméable (terre naturelle)
Station de traitement	Arrêt

Source : réalisé par les chercheurs.

Plan d'action

- Pour la cuvette de rétention, l'action a été déjà évoquée plus haut.
- Réparation des différents équipements en panne de la station de traitement.

2.4. Surveillance et contrôle :

Étant donné que l'activité installée ainsi que les opérations de stockage et de distribution nécessitent une présence humaine permanente, il est essentiel d'avoir une organisation de surveillance et de contrôle complet et bien structurée.

Plan d'action

- Adapter le nombre des agents de sécurité au besoin de la protection du site ;
- Installer la télésurveillance.

2.5. Mesures compensatoires contre les déchets solides :

Insuffisances

La principale insuffisance constatée relative à cet aspect est la présence d'une quantité importante de déchets solides.

Plans d'action

- Puisque il n'existe pas de traitement, sur place, de ce type de déchet, il faut qu'il soit évacué par une entreprise spécialisée et agréée.

Actuellement Naftal procède à l'évacuation de ces déchets par la voie de réforme.

2.6. Mesures compensatoires contre les fuites :

Vu la nature de l'activité, il est essentiel de réaliser des contrôles des équipements susceptibles d'être une source de fuite. Les essais d'étanchéité à réaliser périodiquement sont nécessaires ainsi que l'entretien des différents équipements, enfin les contrôles périodiques des bacs sont réalisés,

Les inspections visuelles des équipements sensibles doivent être réalisées fréquemment.

Dans le cas ou une fuite accidentelle aura lieu, les mesures à prendre :

- En cas de déversement, prendre les mesures nécessaires pour contenir le produit et prévenir l'écoulement dans les cours d'eau ou les égouts, ainsi que pour contrôler ou stopper la perte de matériaux volatils dans l'atmosphère ;
- Éliminer les sources d'inflammation ;

- Absorber le produit répandu au moyen de matériaux non combustibles comme de la terre, du sable ou des sortants à hydrocarbures. Ne pas utiliser de matériaux combustibles comme des chiffons, des copeaux ou de la sciure de bois ;
- Déposer les matières contaminées dans un contenant approprié en vue de leur élimination ;
- En cas de déversement important, endiguer la zone au moyen de sable ou de terre afin de contenir le déversement et protéger les cours d'eau et les égouts ;
- Rester dos au vent et éloigner les gens de la zone ;
- Communiquer avec l'équipe d'intervention en cas d'urgence afin qu'elle procède au nettoyage ;
- Aspirer le liquide au moyen de pompes mises à la terre ;
- Isoler la zone dangereuse et en interdire l'accès ;
- Signaler la fuite ou le déversement selon les besoins aux pompiers.

Résultats et Conclusions :

- L'audit environnemental est utilisé comme outil de diagnostic qui permet de réaliser un état des lieux des infrastructures et équipements de l'entreprise en vue de déceler les éventuelles anomalies pouvant avoir des impacts négatifs sur l'environnement ;
- L'audit environnemental permet également à l'entreprise de se conformer aux obligations réglementaires et légales régissant le domaine de son activité ;
- L'audit environnemental est également un outil d'aide à la prise de décision à travers les informations qu'il fournit sur le positionnement de l'entreprise par rapport à l'environnement ;
- L'audit environnemental contribue considérablement dans la prévention contre la pollution au sein de NAFTAL, District carburant de Constantine à travers les actions suivantes :
 - L'identification des éventuelles sources de pollution ;

- L'évaluation des impacts et retombées environnementaux négatifs, pouvant être générés par l'activité de cette unité ;
- La préconisation des mesures et actions correctives à prendre afin de palier aux insuffisances et anomalies relevées ;
- Le suivi de l'application des mesures correctives.

Références bibliographiques :

1 - Mesmin Tchindjang, Les Etudes d'impacts environnementaux comme outil du développement durable, Agence Universitaire de la Francophonie, 2009.

² - Hervé Biseau, L'audit environnemental dans l'industrie, article consulté le 25/03/2015 sur le site <http://www.x-environnement.org/index.php/la-jaune-et-la-rouge/19-1996.html?showall=&start=9>

³ - Corinne Lepage-Jessua, Audit d'environnement: législation, méthodologie, politique européenne, Paris : Dunod, 1992, P.25

⁴ - Mesmin Tchindjang, op. cit.

⁵ - Ibid.

⁶ - Angèle Renaud, « L'audit environnemental : un dispositif de gestion à l'épreuve de logiques institutionnelles hétérogènes », *Finance Contrôle Stratégie* [En ligne], 20-3 | 2017, mis en ligne le 08 novembre 2017, consulté le 18 mars 2018. URL : <http://journals.openedition.org/fcs/1995> ; DOI : 10.4000/fcs.1995

⁷ - Mesmin Tchindjang, op. cit.

⁸ - Ibid.